

Offre d'emploi

1 Agent(e)saisonnier de surveillance de la voie publique (h/f) CDD saisonnier de 2 mois (juillet et août)

La Commune de COMBRIT recrute, pour une durée de 2 mois un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Sous l'autorité du Maire et de la Police Municipale, l'ASVP aura pour mission de participer à la surveillance du territoire communal. L'agent circulera à vélo électrique sur toute la commune.

Missions principales :

Assurer la tranquillité et la sécurité des habitants et des visiteurs de la commune :

- Assurer une surveillance sur le territoire de la commune
- Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- Participer au traitement des véhicules épaves, ventouses et localisés ainsi que des dépôts sauvages
- Assurer la prévention aux abords des équipements et lieux publics
- Assurer une veille régulière dans les divers secteurs de la ville, les parcs, jardins, équipements sportifs, les plages etc...
- Renseigner les usagers des voies publiques
- Rédiger des comptes-rendus d'activités

Assister le policier municipal lors des manifestations communales et les marchés :

- Aider à la sécurisation durant les festivités
- Collaborer au placement des commerçants sur les marchés hebdomadaires
- Veiller à la sécurité des usagers
- Lutter contre les incivilités et collaborer à leurs sanctions

Profil recherché :

Savoirs :

- Capacité d'adaptation
- Sens de la discipline, de la rigueur et de la hiérarchie
- Aptitudes relationnelles et le sens du service public
- Sens de l'observation, vigilance et discernement, maîtrise de soi
- Capacité d'écoute et de médiation
- Ponctualité, disponible, réactivité, discrétion
- Qualités rédactionnelles.
- Permis B exigé

Candidatures et informations complémentaires :

- Temps complet
- Age minimum : 18 ans
- Débutant accepté- une expérience dans un poste similaire ou une formation liée au domaine de la sécurité serait un plus
- Travail du Mercredi au Dimanche (horaires variables suivant les festivités) :
 - Mercredi : 10h-18h30
 - Jeudi : 10h30-18h30
 - Vendredi : 13h-19h30
 - Samedi et Dimanche : 10h30-18h30
- Agrément délivré par le Procureur de la République (enquête administrative-vérification du casier judiciaire)

Merci d'adresser votre candidature avant le 15 Avril 2026 (CV, lettre de motivation) à :

Monsieur le Maire de Combrit
8 rue du Général De Gaulle 29120 COMBRIT
recrutement@combrit-saintemarine.fr